Affaire Las Vegas : Information judiciaire ouverte. Mises en examen possibles.

07/07/2017 à 12h37



Affaire Las Vegas : Une information judiciaire vient d'être ouverte pour favoritisme et recel de favoritisme. Des mises en examen sont désormais possibles.
— BFM TV, 7 juillet 2017, 12h09

Voir aussi :

— Au G20, Macron esquive la question d'une journaliste sur Muriel Pénicaud et l'Affaire Las Vegas (08/07/17)

— Présidentielle terminée, France 2 met en doute la légalité du financement de la campagne de Macron (07/07/17)

— Affaire Las Vegas : Un mail met en cause la parole du ministre du Travail, Muriel Pénicaud (04/07/17)

— Affaire Las Vegas : Révélations embarrassantes pour la ministre du travail Muriel Pénicaud (02/07/17)

— Lapsus : Le porte-parole du gouvernement rebaptise la ministre du travail «Muriel Pinocchio» (10/07/17)